

GT 3 : Articulation vie professionnelle et vie personnelle

Fiche 2 : Congé parental : éléments de cadrage

1. La France est caractérisée par des naissances nombreuses et un taux d'activité féminin élevé

La France est caractérisée, par rapport à ces voisins européens, par des **naissances nombreuses (827 000**, dont 797 000 en France métropolitaine, en 2011, soit un indicateur conjoncturel de fécondité de **2,01 enfants par femmes**), un **nombre d'enfants de moins de 3 ans de 2,3 millions** en 2009 et un **taux d'activité féminine élevé (84 % des femmes âgées de 25 à 49 ans**, tous secteurs confondus, sont actives en 2010). L'âge moyen de la mère au premier accouchement continue de s'élever et atteint 28 ans en 2010 (30 ans quel que soit le rang de naissance de l'enfant). L'écart moyen entre le premier et le deuxième enfant est de 3,9 ans et de 4,3 ans entre le deuxième et le troisième enfant (*sources : Tableau de l'économie française 2012, INSEE ; Dossier Solidarité et Santé n°31 - août 2012 ; Insee Première n°1419 - oct. 2012*).

En revanche, on constate que si le taux d'activité des femmes est élevé (79,5 % des femmes en couple âgées de 15 à 59 ans), la part de travail à temps complet des femmes est plus faible (50 % sur ce même périmètre) et est très dépendant du nombre d'enfant (décrochage à partir de deux enfants) et de l'âge des enfants (surtout si certains sont âgés de moins de trois ans), les deux critères se cumulant (seules 17 % des femmes ayant trois enfants dont au moins un de moins de trois ans travaillent à temps complet). Le taux d'activité des hommes, lui, reste constant autour de 90 %, quel que soit le nombre d'enfants (*source : Tableau de l'économie française, ed. 2012, INSEE*).

Activité et emploi selon le nombre d'enfants du couple en 2010

	Taux d'activité		Temps complet		Temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sans enfant	78,5	86,3	54,7	76,1	17,7	4,5
Un enfant de moins de trois ans	79,8	97,1	52,7	86,2	18,3	3,2
Deux enfants dont au moins un de moins de trois ans	67,2	97,4	34,4	86,9	27,7	3,8
Trois enfants ou plus dont au moins un de moins de trois ans	42,8	94,9	17,0	79,4	21,6	5,9
Un enfant âgé de trois ans ou plus	84,0	92,8	55,5	85,1	23,3	3,7
Deux enfants âgés de trois ans ou plus	87,5	96,7	53,0	90,4	29,7	2,9
Trois enfants ou plus âgés de trois ans ou plus	73,7	95,0	36,0	85,4	29,9	3,7
Ensemble des couples	79,5	92,4	50,3	83,4	23,4	3,8

Champ : données en moyenne annuelle pour les personnes âgées de 15 à 59 ans (âge courant) vivant en couple en France métropolitaine.
Source : Insee, enquête Emploi.

Tableau de l'économie française, ed. 2012, INSEE.

Tous secteurs et situations familiales confondus, 29 % des femmes de 25 à 49 ans qui travaillent sont à temps partiel, contre 5 % des hommes (*INSEE, calcul DREES*).

Selon l'enquête *Familles et employeurs*, 5 femmes sur 10 de la génération 1955-1985 connaissent une modification de leur activité après une naissance – la moitié de ces changements étant des sorties d'activité. Après une naissance, 26 % des femmes se trouvent en inactivité, congé parental ou chômage (22 % indiquent qu'il s'agit d'une sortie causée par la naissance) ; le nombre de ruptures de trajectoires professionnelles croît avec le nombre de naissances. La moitié des femmes qui ont interrompu leur activité après une première naissance ont repris un emploi un an et demi plus tard, mais après deux ans pour la deuxième et la troisième naissance. Un quart des femmes n'a toujours pas repris d'emploi cinq ans après la naissance.

La maternité constitue le catalyseur d'un nombre élevé de **transitions professionnelles** et engendre pour les femmes des **itinéraires plus complexes** que ceux des hommes. Ces transitions culminent en première partie de carrière et, par rapport aux générations antérieures, tendent également, en amont, à être précédées, pour les générations plus jeunes, par des phases de transition plus longues en termes d'accès au premier emploi (*source : Etudes et Recherches n°122 – sept. 2012, DREES*).

2. Les aides de la CAF liées au congé parental bénéficient à plus de 500 000 personnes

Jusqu'à présent, le **congé parental n'est pas rémunéré, mais peut donner droit à des aides de la CAF (PAJE)**, pour les salariés de la fonction publique comme du secteur privé. Le dispositif complément de libre choix d'activité (**CLCA**) prévoit des indemnités allant de 383 euros à 566 euros/mois en cas d'arrêt total d'activité et de 147 euros à 247 euros en cas d'arrêt partiel. Cette prestation est versée pendant 6 mois pour un enfant à charge et jusqu'au mois précédant le 3^{ème} anniversaire du dernier enfant pour deux enfants à charge ou plus. Le dispositif de complément optionnel de libre choix d'activité (**COLCA**) est ouvert aux parents cessant de travailler et ayant au moins trois enfants à charge. Les indemnités vont de 626 à 809 euros durant un an.

En 2011, le **CLCA a été versé à 523 600 bénéficiaires** (en constante diminution depuis 2007), **soit un montant total de 2,042 milliards d'euros**, dont **58 % CLCA à taux plein** en 2010 (*source : www.caf.fr et DREES*). Le **COLCA ne bénéficierait qu'à 2 250 familles** en 2010, contre plus de 100 000 familles d'au moins trois enfants pour le CLCA à taux plein.

L'introduction du CLCA semble avoir eu un **impact sur le comportement des mères, qui représentent 96 % des bénéficiaires** : l'instauration dès le premier enfant du dispositif à taux plein a réduit l'activité des mères d'enfants de moins de 9 mois, mais cette interruption est temporaire. En revanche, on observe une progression du recours au temps partiel des mères d'un premier enfant, même après la cessation du CLCA (*source : DREES ; rapport GRESY, IGAS 2011*).

3. Toutes offres d'accueil confondues, seul 1 enfant sur 2 de moins de trois ans pourrait être accueilli hors du foyer, avec de fortes inégalités territoriales

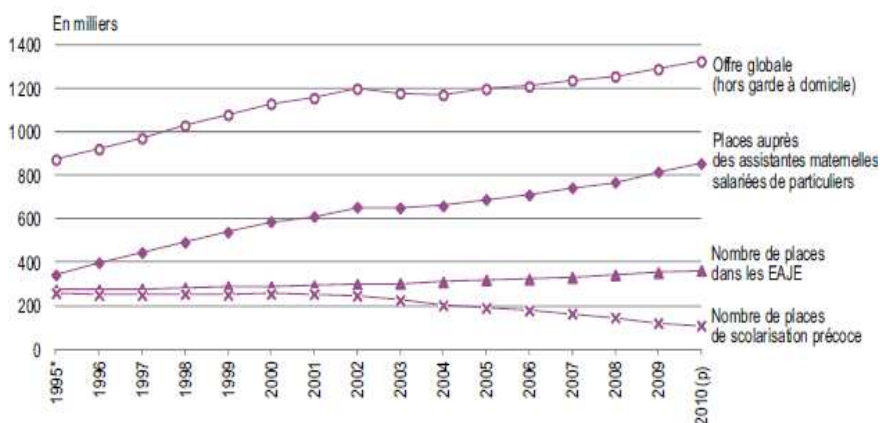
L'offre globale d'accueil (hors garde à domicile) des enfants de moins de trois ans s'établit à **1,3 million de places en 2010**. De plus, la CNAF estime que 39 000 enfants de moins de 3 ans sont gardés par un salarié à domicile.

L'Observatoire national de la petite enfance estime que pour **100 enfants de moins de trois ans, 48,7 places d'accueil sont disponibles** en France en 2009. Selon un autre mode de calcul, **57 % des enfants de moins de trois ans*** pourraient être accueillis dans un mode de garde formel. **Globalement, seul 1 enfant sur 2 pourrait être accueilli hors du foyer. De plus, de fortes inégalités territoriales demeurent, ainsi que selon le niveau de revenu des familles** (garde à domicile pour les plus aisées, en collectivité pour les autres). **Les enfants de plus de trois ans sont quasiment tous scolarisés** (*source : Dossier Solidarité et Santé n°31 – 2012, DREES*).

L'âge réel d'accueil de l'enfant à l'école dépend de son mois de naissance (plus ou moins tôt dans l'année) et de la politique d'accueil des communes.

GRAPHIQUE 6

Offre globale d'accueil des jeunes enfants (hors garde à domicile)



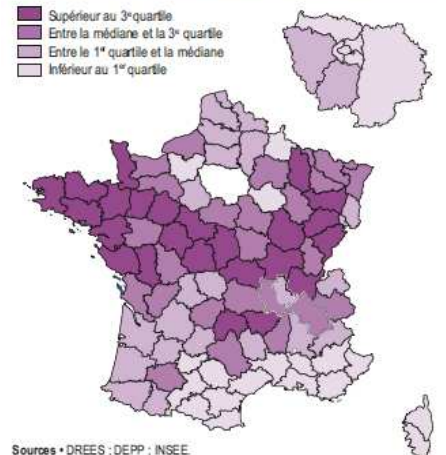
* 1994 pour les enfants de 2 ans scolarisés.

Lecture • En 2010, l'offre globale d'accueil des jeunes enfants (hors garde à domicile) est de 1 327 000 places : 855 000 places auprès des assistantes maternelles agréées, 362 000 places dans les établissements d'accueil du jeune enfant et 109 000 places destinées aux enfants de 2 ans dans les écoles maternelles.

Champ • France métropolitaine.

Sources • DREES ; IRCEM ; Éducation nationale.

Carte 1
Taux d'équipement
Offre globale en 2010
(hors garde à domicile, pour 100 enfants de moins de 3 ans)



Sources • DREES ; DEPP ; INSEE